

## DEFRÉNOIS

---



Source : éditeur

### Titre

---

Defrénois

### Auteur(s)

---

Fondateur : Anselme Defrénois

Direction éditoriale : Michel Grimaldi, professeur émérite de l'université Paris Panthéon-Assas et Christophe Vernières, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

### Date

---

1881 création

### Éditeur(s)

---

Defrénois

Lextenso éditions

### Support

---

Papier

Revue en ligne

### Type de document

---

Revue

### Périodicité

---

Bimensuelle, devient hebdomadaire en septembre 2017. (42 n° / an de 60 pages environ)

## Source du droit

---

Doctrines  
Législation

## Domaines du droit

---

Droit privé  
Droits spécialisés  
Droit notarial  
Droit commercial - Droit des affaires  
Droit civil et organisation judiciaire  
Criminologie

## Contenu

---

La revue couvre les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles dans 6 grands domaines : actes courants/immobilier, entreprise, famille/patrimoine, rural, fiscal et profession.

De plus, on retrouve de l'actualité juridique en devenir, les indices et chiffres clés sur l'environnement économique, l'actualité de la profession par régions, les petites annonces emplois, offices.

À la fois revue d'information et revue scientifique, le Defrénois a été pensé pour simplifier le quotidien : Appliquer de nouvelles règles et adopter de nouvelles pratiques dans de nouveaux contextes sociétaux.

## Type de classement

---

Méthodique :

Actes courants-Immobilier, Entreprise, Famille-Patrimoine, Fiscal, Profession, Rural ; Quinzaine en flash ; Tableau de bord ; A l'étude ; Vie professionnelle ; Offres et demandes ; Hors formalités

Au sommaire :

Actualités : l'actualité juridique et professionnelle essentielle de la semaine

Pratique : un décryptage pratique par le biais de questions-réponses, de cas pratiques et de formules d'actes

Doctrines / Chroniques : l'analyse des évolutions législatives et jurisprudentielles

Indices : le suivi des indices fondamentaux

## Clefs d'utilisation

---

Depuis le numéro 10 du 30 mai 2011 :

Un sommaire par numéro avec résumés des différentes parties et des tables annuelles (générale, chronologique des textes, arrêts et jugements, auteurs, actualités professionnelles)

La pagination de la revue se suit d'un numéro à l'autre sur l'année.

Tous les deux mois, un numéro thématique propose un bilan sur l'actualité d'un grand domaine.

Avant le numéro 10 du 30 mai 2011 :

Un index par numéro et des tables annuelles (générale, des arrêts, auteurs, pratiques notariales, actualités)

La pagination de la revue se suit d'un numéro à l'autre sur l'année. Le sommaire renvoie aux numéros de pages, tandis que les tables reprennent les numéros d'articles.

La revue du notariat Defrénois est présente sur les réseaux sociaux : LinkedIn, X

## Notes

---

### Historique des titres de publication :

1881 - 1902 : Répertoire général pratique du notariat de France et d'Algérie

1903 - 1965 : Répertoire général pratique du notariat et de l'enregistrement

1966 - 2011 : Répertoire du notariat Defrénois

Depuis 2011 : Defrénois

**La revue est également disponible :**

- via la base de données [Lextenso](#) en accès payant, avec une recherche d'articles en texte intégral à partir de janvier 1990.

- sur le site de l'éditeur [Defrénois](#), accès gratuit vers les sommaires et résumés depuis 1990.

Cette revue est suivie par [Mir@bel](#)

## Liens

---

<http://www.lextenso.fr> accessible sur abonnement

<http://www.defrenois.fr>

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 22/12/2015

Mise à jour : Katia DEROUARD (Université de Tours - Direction des bibliothèques et des archives), le 20/01/2026

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



### **Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### **selon les conditions suivantes :**

#### **Paternité**

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### **Pas d'utilisation commerciale**

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### **Partage des conditions à l'identique**

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).